



Le vestiaire en Opérations Commerciales

100% douaniers



jeudi 20 juin 2024 - acte II

Le thème du vestiaire OP/CO a de nouveau été abordé fin mai par la DG, à l'occasion d'une réunion technique dédiée à l'habillement. *Où en sommes-nous depuis notre première parution en octobre 2023 (à consulter ici) ?* Le constat dressé par l'UNSA Douanes n'est pas satisfaisant car **tous les agents des bureaux ne sont pas équipés et habillés de la même façon !** Certaines DI semblent donc plus habiles à déployer ce vestiaire que d'autres... Nous n'acceptons pas ce fonctionnement hétéroclite. Il est nécessaire de proposer dans chaque service un équipement dédié ET un mode de rangement (armoires, meubles) adapté en concertation avec les agents. Actuellement, les services DG-FIN2 effectuent un travail de terrain pour recueillir les besoins et constituer ce vestiaire socle (70 références) au plus proche des besoins et en cours de déploiement. Seule la dotation de bottes semble soulever une difficulté. Leur intégration au catalogue est pour l'heure impossible, car leur semelle ne permet pas une bonne liaison au sol (avis de l'ergonome).

En plus des réponses attendues sur la méthode de commande des effets, leur nettoyage, ainsi que la mise à disposition de douches, l'UNSA Douanes réclame toujours les mêmes avancées pour les personnels OP/CO :

- Déployer **un casier individuel pour chaque agent** bénéficiaire du vestiaire.
- Mettre à disposition **un local adapté pour se changer**.
- **Ne pas floquer le mot DOUANE sur tous les équipements.** Selon les lieux de contrôle, cette mention doit pouvoir être retirée ou dissimulée (repositionnable ?) afin de ne pas transformer des agents isolés et non armés en cibles potentielles.
- **Clarifier le port obligatoire** d'équipements qui ne relèvent pas de la protection individuelle : veut-elle instaurer un uniforme CO ?
- Accorder **une indemnité mensuelle** défiscalisée, comme en Surveillance, pour l'entretien de ces nouveaux effets.



Pour l'UNSA Douanes, ces mesures sont essentielles pour donner du sens à cette nouvelle politique d'équipements en OP/CO. Il restera enfin à doter tous ces personnels d'un **téléphone portable professionnel afin de leur éviter, là encore, d'utiliser leur matériel personnel !**

UNSA Douanes

6 rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet
télédoc 322
75703 PARIS Cedex 13

unsadouanes@gmail.com
www.unsadouanes.fr

